

DANS L'ALLIER

UNE MONNAIE FACILITE LES ÉCHANGES

Le Bourbonnais possèdera dans quelques jours sa monnaie locale. Le 15 juin, le soudicy sera officiellement lancé dans les trois agglomérations : à Montluçon, place Piquand ; à Moulins, place de la Liberté ; à Cusset, place Victor-Hugo. Volontairement, son système de fonctionnement est ultra simple. Ainsi 1 soudicy équivaut à 1 euro. Il est possible d'en acheter autant que l'on veut, après avoir adhéré à l'association éponyme qui les diffuse. Ils se dépensent partout dans le département. Son utilisation s'adresse aux particuliers et aux professionnels,



Les billets affichent les valeurs de l'association.

qu'ils soient commerçants, artisans (boulangers, coiffeurs...), producteurs locaux, fournisseurs de service... Les communes adhérentes peuvent aussi l'accepter en paiement des services municipaux comme les cantines.

Tous les euros échangés seront reversés dans un fonds de garantie. Il pourra être utilisé pour financer des projets locaux ne trouvant pas de réponses auprès des banques traditionnelles. La spécificité de la monnaie locale se trouve dans les valeurs qu'elle véhicule, comme l'explique Lise Martin, membre du collectif à l'origine du projet : « *Le soudicy est une monnaie légale. Elle a pour but de relocaliser l'économie, lutter contre la spéculation, favoriser une consommation respectueuse de la nature, des animaux et des hommes. Elle favorise de nouveaux liens entre ses utilisateurs et leur territoire.* » ▶